

Avis aux étudiants

Il est porté à la connaissance des étudiants de l'**École Supérieure de l'Éducation et de la Formation d'El Jadida (ESEFJ)** que les demandes relatives aux **modules supplémentaires**, ainsi que les demandes de dérogation, doivent être déposées auprès du service de la scolarité au plus tard le **2 octobre 2026**.

Les étudiants concernés sont invités à respecter ce délai afin de permettre l'examen de leurs demandes dans les meilleurs délais.

Aucun dépôt hors délai ne sera pris en considération.

